



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ALERTE MÉTÉO

à Mont-de-Marsan, le 23 février 2024

S.I.D.P.C.

N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE SPEZF (enjeu de sécurité) pour le phénomène « Pluies Inondations »

Destinataires :

- tous les maires des communes du département
- SIDPC, DDPN 40, ONF, SDIS 40, CMIR SO, SMGBL, SMLL, Landes attractivité, CD40, Sous-Préfecture DAX, BESR, BREC, DDTM 40, DDETSPP 40, ENEDIS, SNCF COGC, ARS 40 et 33, DREAL 40, DMD/BA 118, DSDEN40, OFB, GGD 40, EMZD, LA POSTE, DRAC, GESTIONNAIRES AUTOROUTES A63 et A65, STANDARD PREF 40, Capitainerie Capbreton et Port Bayonne

La préfecture des Landes vous informe que le département, au vu des informations transmises par Météo France et conformément au plan d'alerte météorologique est placé en état de **VIGILANCE JAUNE à enjeux de sécurité** pour le phénomène **PLUIES – INONDATIONS** pour l'ensemble des communes du département.

Période : vendredi 23 février 2024 12h00 au samedi 24 février 2024 10h00

Commentaire :

Après le passage de la perturbation en journée de jeudi, une traîne active et durable s'est mise en place cette nuit de jeudi à vendredi, apportant de fortes averses sur le Sud-Aquitaine et notamment sur les Landes où les cumuls attendus pourront atteindre 50 mm sur des zones significatives, voire localement 60 à 70 mm avec des averses qui se prolongent en cours de nuit de samedi à dimanche.

Consignes de comportement :

- Je me tiens informé auprès des autorités
- Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage
- Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement
- J'évite de me déplacer
- Je surveille la montée des eaux
- Je ne descends pas dans les sous-sols
- Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence

Il est demandé aux maires d'appliquer les consignes du plan départemental météo.

Il vous est demandé d'informer la préfecture des Landes de toute situation particulière en lien avec cet épisode météorologique.

Pour la préfète et par délégation,
le directeur de cabinet


Cyrille LEFEUVRE